

**PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le mardi 3 septembre 2019 à 19 h à la bibliothèque municipale.

**PRÉSENCES:**

Sont présents

Mesdames : Katy Nadeau – Mélissa Boucher Caron – Carmen Massé,  
maire

Messieurs : Guy Thibault – Kéven Lévesque Ouellet – Alain Morin –

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Andrée-Anne Caron, agente de projets est aussi présente à cette séance.

**OUVERTURE :**

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, la maire fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Suivi et adoption des procès-verbaux du mois d'août 2019;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Agente de projets Madame Andrée-Anne Caron;
- 7- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 8- Voirie municipale :
  - a) Booster cellulaire;
  - b) ;
  - c) ;
- 9- Adoption des documents administratifs;
- 10- Dossier eau potable;
- 11- Dossier école
  - a) Demande de location du sous-sol de l'église – madame Christine Fiocco;
  - b) Demande de Monsieur Jules Soucy;
- 12- Questions diverses :
  - A) \_\_\_\_\_
  - B) \_\_\_\_\_

C) \_\_\_\_\_

- 13- Période de questions (15 minutes);
- 14- Levée de l'assemblée.

2019– 105

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

**PROCÈS-VERBAUX :**

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance des procès-verbaux;

2018 – 097

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
APPUYÉ par M. Alain Morin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que les procès-verbaux du mois du mois d'août 2019 soient acceptés tel que présenté.

**COMPTES DU MOIS D'AOÛT 2019 :**

ADMQ	Colloque	65.00	5583
Chèque annulé		0.00	5584
Denise Dubé	Petite caisse	349.17	5585
Agro envirolab	# 153868	81.63	5586
Air liquide	# 70281542	28.47	5587
ASN machinerie	# 32407	712.85	5588
Raynald Asselin	# 14602	421.90	5589
Buanderie Riv. Du Loup	# 555704	27.59	5590
Carrefour du camion RDL	# Gh36514	344.70	5591
Clermont Ruest	# 8480	423.85	5592
Léon Deschamps	# FAC0007	2035.00	5593
Pierre Dupuis	# 1603	999.06	5594
Fonds d'info sur territoire	# 201902069567	8.00	5595
Infotech	# 202000268	517..39	5596
Jacques Larochelle	# 60370, 60455, 66443	2574.01	5597
Jean-Roch Roy	# 13822, 13823, 13824	26359.00	5598
Medias	# CN762858	527.51	5599
Alain Morin	20190903	331.97	5600
Keven Lévesque Ouellet	20190903	495.40	5601

Peterbilt	# 50689Q, 50713Q	163.42	5602
V. Martin et fils	# FM69884	195.46	5603
Ministère du Revenu	Service de polices	8907.00	Accesd
Bell Canada	Télécopieur	72.83	Accesd
Hydro Québec	Eclairage des rues	105.52	Accesd
Ministère du Revenu	DAS août	5237.28	Accesd
Conseil	Septembre	2979.97	Accesd
Salaires	Août	10459.79	Accesd
	<b><u>Total des dépenses</u></b>	<b>64423.77</b>	\$

**DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :**

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2019, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : \_\_\_\_\_

**ACCEPTATION DES COMPTES :**

2019 – 107

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;  
 APPUYÉ par Mme Mélissa boucher Caron;  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

**ACHAT D'UN AMPLIFICATEUR CELLULAIRE ET INSTALLATION AU GARAGE MUNICIPAL**

2019 – 108

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;  
 APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un amplificateur cellulaire et l'installation au garage municipal. Cet achat sera fait chez Électronique Mercier.

**ADOPTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

2019 – 109

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;

APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-accepte les documents administratifs suivants : Conciliation bancaire, relevé de caisse et l'activité financière de fonctionnement de la municipalité présenté par la directrice générale.

**LOCATION DE LA CUISINE DU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE – MME CHRISTINE FIOCCO**

2019 – 110

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par M. Guy Thibault;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte de louer la cuisine du sous-sol de l'église à Madame Christine Fiocco du 1 septembre 2019 au 30 juin 2020. Un contrat de location sera signé par madame Fiocco au montant de deux cent dollars (200,00\$) par mois et avec les exigences inscrites au contrat.

**DEMANDE DE M. JULES SOUCY – ÉCOLE DES PARCHEMINS**

2019 -111

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;  
ET RÉSOLU sur division des conseillers(ères);

Que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte la demande de M. Jules Soucy pour faire dîner les enfants au sous-sol de l'église si le local de la salle Rosa D. Lavoie n'est plus adéquat.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20 h 20, la mairesse déclare la levée de l'assemblée.

« Je, Carmen Massé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Directrice générale

Mairesse